protection

sols protégés

Fiche technique

Xk mtr

Emulsion pour sols en asphalte

Autolustrant de sol de nouvelle génération destiné à obtenir un fort brillant et une excellente résistance au trafic. Peut également s'utiliser sur béton et bitume. Peut se lustrer à basse et haute vitesse.

Mode d'emploi

Protéger à l'aide de ruban adhésif les piètements du mobilier et phlintes.
Sur sol parfaitement décapé, sec et neutralisé à un pH compris entre 7 et 8, appliquer plusieurs couches à l'aide d'un applicateur ou par pulvérisation suivi d'un étendage au balai de soie.
L'application doit se faire en croisée.
Séchage entre les couches : 20 à 30 mn.
Entretien : A l'aide d'un détergent neutre ou régénérant par balayage humide ou à l'autolaveuse.
Peut se lustrer à basse et haute vitesse.
Consommation : 30 à 50 m² par litre et par couche.
Sols poreux : 1L/30 m² en 1° couche, 1L/50 m² en 2° couche.
Sols très poreux (enrobé) : 1L/7 à 10 m² en 1° couche, 1L/10 à 15 m² en 2° couche.

Conditionnements

- Emballage : bidon de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide blanc laiteux
- pH : 7,6 - 8,6
- Densité : 1,02 - 1,04

Précautions

Bien mélanger avant utilisation.
Eviter les projections oculaires .
Respecter les temps de séchage.
Ne pas remettre le produit inutilisé dans le bidon.
Effectuer un essai de consommation sur les sols très poreux. Elle est difficilement décapable, il n'est donc pas conseillé de l'utiliser aux endroits ou un décapage fréquent est nécessaire.

Température d'utilisation : minimum 5°C.

Taux d'humidité : recommandé entre 40 et 80%

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

21-05-2025 Ind. 16

SANS VLER*

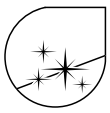

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*
A+ A B C

* Information sur le niveau d'émissionde substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faiblesémissions) à C (fortes émissions).

* Sans Valeur Limite d'Exposition Règlementaire française.

POUR USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT

EYREIN INDUSTRIE
ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

FABRIQUÉ EN FRANCE